

20 rue Léonard Jarraud- 16000 ANGOULEME Tél. 05 45 94 48 47  
 Mail : [unpi16@gmail.com](mailto:unpi16@gmail.com) Site Internet : [www.16.unpi.org](http://www.16.unpi.org)

Je soussigné(e),  Monsieur  Madame

NOM : ..... PRENOM : .....  
 Autre libellé (SCI.) : .....  
 Adresse : .....  
 CP : ..... VILLE : .....  
 Téléphone : ..... Portable : .....  
**Email** : ..... Né(e) le : .../.../.....

## ADHESION

- 85 € \*** pour les propriétaires occupants
- 125 € \* formule PREMIUM** pour les propriétaires occupants incluant la protection juridique Partenaire GENERALI, (contrat groupe), pour l'ensemble de vos biens. **NOUVEAU**
- 100 € \*** pour les propriétaires bailleurs
- 140 € \* formule PREMIUM** pour les propriétaires bailleurs incluant la protection juridique Partenaire GENERALI, (contrat groupe), pour l'ensemble de vos biens. **NOUVEAU**

TOTAL Cotisation 2024 : .....€

## Je soutiens l'UNPI 16

- 50 €** cotisation de soutien
- 100 €** cotisation de soutien
- 500 €** cotisation de soutien
- autres .....€

*Cette cotisation de soutien sera utilisée pour défendre les intérêts des bailleurs.*

## OPTIONS :

- 25 €** pour l'abonnement annuel à la revue « 25 millions de propriétaires, 11 n°/an »  
 Version papier  Version numérique
- 20 €** pour l'abonnement annuel à la revue « l'actu immobilière et vous » 11 n°/an »  
 Version papier  Version numérique
- Assurance Loyers Impayés, nous contacter si besoin

TOTAL : .....€

Je souhaite un reçu fiscal

*\*Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006, les propriétaires bailleurs peuvent déduire la cotisation de leurs revenus fonciers (régime réel) au titre des frais de gestion, (2044, 2042, SCI)*

Mode de paiement :  Chèque  Virement bancaire

Crédit Agricole  
 FR 76 1240 6001 4800 1669 1770 310  
 AGRIFRPP824

**Pour les règlements par virement veuillez bien indiquer votre NOM et PRENOM**

Conditions de renouvellement : L'adhésion est due au 1<sup>er</sup> janvier de l'année. Le non-paiement de la cotisation au 31 mars de l'année entrainera la résiliation de l'adhésion, faute de résiliation adressée 3 mois avant l'échéance au Président de l'UNPI 16.

## Assistance à la gestion locative

- Studio : 80 € +** frais de déplacement
- Etat des lieux T1 à T2 : 110 € +** frais de déplacement
- Etat des lieux T3 et T4 : 130 € +** frais de déplacement
- Etat des lieux T5 et plus : 160 € +** frais de déplacement
- Assistance à la location : 100 € mise en ligne et sélection de candidats locataires** (hors frais de visite)

## Nos imprimés

- 25 €** le kit du propriétaire vide réf K31
- 14 €** le lot de 2 baux vide réf 80
- 14 €** le lot de 2 baux meublé réf 103
- 19 €** le lot de 3 baux vide ou meublé réf 80 ou réf 103
- 10 €** l'imprimé carboné d'état des lieux

TOTAL : .....€

\*Je m'engage à respecter les caractéristiques du logement décent et me conformer aux normes fixées par le décret.

Les renseignements recueillis étant informatisés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toute information vous concernant (article 27 de la loi n° 78-17 « informatique et Libertés »). Il vous est également possible de vous opposer à ce que vos coordonnées soient fournies à des tiers à titre de prospection.

\*Je m'engage à respecter les statuts et le règlement intérieur de l'UNPI 16.

A ..... Le .....

Signature